

Titres financiers composant l'Univers Suivi

Conformément aux dispositions de l'article 3.3 « Périmètre du Service » des Conditions Générales de la Convention de conseil en investissement Personnes Morales (ci-après la « **Convention** »), le Service de conseil en investissement est fourni à titre non-indépendant : il porte exclusivement sur une sélection de titres financiers émis ou proposés par des sociétés du groupe BNP Paribas ayant des liens étroits avec la Banque (ci-après l'« **Univers Suivi** »).

Les titres financiers composant l'Univers Suivi relèvent des catégories de titres suivantes :

- les organismes de placement collectif (« OPC »),
- les sociétés civiles de placement immobilier (« SCPI ») et les organismes de placement collectif immobiliers (« OPCI »),
- les produits de placement structurés, catégorie incluant notamment les certificats, les Notes dont les euro medium term notes (« EMTN »), les titres à moyen terme négociables (« TMTN ») structurés ainsi que les obligations structurées ;
- les obligations et autres titres de créance.

Le présent document a pour objet de vous présenter la sélection des titres financiers relevant des catégories précitées constitutifs de l'Univers Suivi de la Convention.

1. Les organismes de placement collectif (« OPC »)

Les OPC BNP Paribas Asset Management admis à la commercialisation.

2. Les sociétés civiles de placement immobilier (« SCPI ») et les organismes de placement collectif immobiliers (« OPC I »)

SCPI	ACCES VALEUR PIERRE ACCIMMO PIERRE OPUS REAL FRANCE INVESTI PIERRE PIERRE SELECTION
OPCI & OPPCI*	DIVERSIPIERRE (ISIN : FR0011513563) HEALTH PROPERTY FUND 2 (ISIN : FR0012801520)* PLEIN AIR PROPERTY FUND 1 (ISIN : FR0013241726)* EUROZONE LOGISTICS FUND (ISIN : LU1602576958)*

* La souscription des OPPCI est réservée aux investisseurs « professionnels » au sens de la Directive MIF.

3. Les produits de placement structurés

Cette catégorie inclut notamment les certificats, les Notes dont les *euro medium term notes* (« EMTN »), les titres à moyen terme négociables (« TMTN ») structurés ainsi que les obligations structurées).

Placements à capital garanti émis par BNP Paribas ou un autre véhicule d'émission du Groupe BNP PARIBAS ⁽¹⁾	<ul style="list-style-type: none"> • Titres négociables à moyen terme indexés à la performance d'indices actions⁽²⁾ • Titres négociables à moyen terme indexés à la performance d'indices de marché de taux (<i>Euribor, CMS...</i>) • Certificats indexés à la performance d'indices actions⁽²⁾, d'actions « <i>single name</i> » ou de paniers d'actions • Certificats indexés à la performance d'indices de marchés de taux (<i>Euribor, CMS...</i>)
Placements à capital non garanti émis par un véhicule d'émission du Groupe BNP PARIBAS ⁽¹⁾	<ul style="list-style-type: none"> • Certificats indexés à la performance d'indices actions⁽²⁾, d'actions « <i>single name</i> » ou de paniers d'actions • Certificats indexés à la performance d'un indice de la classe d'actif « <i>Crédit Européen</i> » de type « <i>Investment Grade</i> » ou d'un titre de créance émis par un emprunteur privé noté « <i>Investment Grade</i> » • Repack de dette subordonnée émise par un emprunteur privé noté « <i>Investment Grade</i> »⁽³⁾ • Certificats reverse convertible sur l'indice de marché de taux CMS • EMTN Senior Non Preferred⁽³⁾

⁽¹⁾ Véhicules d'émission du Groupe BNP PARIBAS : BNP PARIBAS Issuance B.V., BNP PARIBAS Arbitrage SNC et SecurAsset S.A. Cette liste est susceptible d'évoluer.

⁽²⁾ Indices validés : CAC 40[®], Euro STOXX 50[®], Euro STOXX[®] Select Dividend 30, Euronext[®] France Germany Leaders 50 EW Decrement 5%, Solactive France 40 Equal Weight 5% NTR 5% AR, Euronext[®] France Energy Transition Leaders 40 EW 3,5% Decrement, Euronext[®] Eurozone ESG Leaders 40 EW Decrement 3,5%.

⁽³⁾ La souscription de ces produits de placement structurés est réservée aux investisseurs « professionnels » au sens de la Directive MIF.

4. Les obligations et autres titres de créance

Cette catégorie inclut les titres émis par des emprunteurs privés notés « *Investment Grade* » (note minimale : S&P's BBB- / Moody's Baa3 / Fitch BBB-), négociés sur le marché secondaire.

La souscription de ces titres est réservée aux investisseurs « professionnels » au sens de la Directive MIF.

* * *

Important : les titres financiers ne répondant pas aux critères ci-avant ne peuvent être considérés comme constitutifs de l'Univers Suivi et ne font donc pas l'objet du Service de conseil en investissement tel que décrit dans la Convention, et ce quand bien même ils seraient commercialisés par ailleurs par BNP Paribas.

Les informations contenues aux présentes vous sont communiquées de façon confidentielle. Elles ne doivent en aucun cas faire l'objet de reproduction, copie, distribution ou divulgation totale ou partielle à des tiers (autres que vos conseillers agissant dans le cadre de leur activité professionnelle) sans le consentement préalable et écrit de BNP Paribas.

Les informations contenues aux présentes sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Toute modification de ce document vous sera communiquée en temps utile dans les conditions prévues dans le « Document d'information relatif à votre relation avec BNP Paribas lors de la fourniture de services d'investissement » qui vous a été remis.